LE PHOQUE VEAU-MARIN (PHOCA VITULINA) EN BAIE DE SOMME

par Laurent GAVORY

Le Phoque veau-marin est de petite taille, 1,5m chez les femelles et ne dépassant pas 2m chez les mâles pour une masse d' environ 150kg. Il se caractérise par la forme arrondie de sa tête et par un museau très court au profil concave, aux narines en V. Sa peau est généralement gris clair à brun gris marbrée de tâches sombres irrégulières qui se fondent en une zone foncée sur le dos du mâle.

Ce Phoque affectionne tout particulièrement les estrans sableux. Sa répartition est mondiale puisqu'on le trouve aussi bien sur les Côte Pacifiques qu'Atlantiques.

En Europe, il fréquente surtout les pays septentrionaux et la Baie de Somme est le site le plus au Sud accueillant une population sédentaire. Signalons néanmoins qu'il peut être vu en dehors de la période de reproduction jusqu'au Portugal.

En France, la majorité des observations proviennent de la Manche et de la Mer du Nord, et la Baie de Somme, constitue l'unique localité recevant une colonie sédentaire de ce Phoque.

Sa présence y est signalée pour la première fois par Baillon en 1833.

